



RESIDENCE BLOOM

Bâtiment A

91 Chemin Nicol
31 200 TOULOUSE

DESCRIPTIF SOMMAIRE

NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE RT 2012

GROS OEUVRE - ENDUITS

Fondations – Structure

Fondations par puits, pieux ou semelles filantes selon études techniques.

Les épaisseurs des structures seront déterminées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Murs de Refend et murs séparatifs entre logements

En béton banché de 18 cm ou de 16 cm d'épaisseur conformément à la Nouvelle Réglementation Acoustique.

Murs de façades

En béton banché ou en parpaings ou en maçonnerie de briques collées, pour répondre aux exigences de la nouvelle réglementation thermique RT 2012 et selon étude béton.

Murs revêtus d'un enduit hydraulique teinté dans la masse et de peinture, selon plan architecte.

Toitures

Charpente en bois de type fermettes industrialisées avec traitement fongicide et insecticide. Couverture en tuiles de terre cuite avec descentes pluviales en aluminium ou en zinc. Lambris et planches de rive en PVC.

Terrasses inaccessibles étanchées par complexe élastomère bicouche ou équivalent selon avis technique, protection par mise en place de graviers, ou auto protégé.

Descentes pluviales en aluminium ou en zinc.

Terrasses

Terrasses accessibles étanchées par revêtement élastomère bicouche, protégées par des dalles sur plots en béton ou bois, teinte au choix de l'architecte.

Planchers

Planchers séparatifs de logements en béton armé dalle pleine, épaisseur selon étude béton.

Escalier d'accès aux étages

L'escalier intérieur partant du RDC aux étages sera revêtu sur les murs d'une toile vinylique, et les marches et contre marches recevront une moquette.

Garde-corps

En béton, en serrurerie ou en vitrage, suivant les plans de façades de l'architecte.

Séparatifs entre logements par des murs pleins ou par une tôle métallique sur cadre métallique fixe ou panneaux translucide sur cadre métallique fixe, selon les plans de détails de l'architecte.

ISOLATION THERMIQUE ET PLATRIERIE

Doublage thermique des logements par complexe plaque de plâtre et isolant (nature et épaisseur selon études thermique et acoustique).

Isolation thermique conforme aux exigences de la nouvelle réglementation thermique RT 2012.

Distribution en cloisons sèches de type PLACOPAN de 5 cm d'épaisseur.

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Prises électriques : Alimentation en monophasé 230 V conforme à la norme NF C15-100.

Protection par disjoncteur divisionnaire et disjoncteur différentiel haute sensibilité 30mA incorporé au tableau d'abonné.

Appareillage blanc de marque SCHNEIDER série ODACE BLANC ou similaire.

MENUISERIES INTÉRIEURES

Porte d'entrée des appartements

Porte à âme composite isolante matricée à peindre de chez MALERBA ou similaire, avec paumelles anti-dégondage. Elle est équipée d'une serrure de sûreté 3 points, d'une quincaillerie avec poignée décorative.

Portes intérieures

Portes de distribution intérieures rainurées de type alvéolaire laquées au four en usine avec poignée décorative.

Placards

Les portes des placards seront coulissantes ou ouvrantes à la Française suivant dimension. Ils seront en panneaux de particules stratifiés frênés blancs de type SOGAL ou similaire, épaisseur 10mm.

Les placards seront aménagés suivant dimension :

- Placard < 1.20m : une étagère à 1.60m de haut et une tringle à penderie,
- Placard > 1.20m : une étagère à 1.60m de haut avec en partie basse des étagères sur 1/3 et en penderie avec une tringle sur 2/3.

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Fenêtres et portes fenêtres ouvrant à la française

Elles seront en PVC blanc, procurant une excellente isolation thermique et phonique avec double vitrage, épaisseur selon étude thermique, localisation suivant plan architecte. Entrée d'air dans la maçonnerie selon plan.

Velux

Pour les derniers niveau, présence d'un ou deux velux dans la toiture selon plan, avec occultant, à commande électrique.

Occultation

Elle est réalisée, pour toutes les baies sauf dans les salles de bains, par des volets roulants en PVC, avec commande par manivelle hors T3.

Pour les T3, commande électrique dans le séjour.

INSTALLATION DE CHAUFFAGE et DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire seront assurés par une chaudière individuelle gaz à condensation (emplacement suivant plan) avec une évacuation par ventouse en façade ou par un conduit spécifique.

Les radiateurs en acier blanc seront alimentés par un réseau d'eau chaude provenant de la chaudière individuelle. Présence d'un sèche serviette dans les salles de bain et/ou salle d'eau.

ÉQUIPEMENTS SANITAIRE

Les éléments mobiliers amovibles sont vendus au strict prix de revient et inclus dans le prix de l'appartement

Salles de bains selon plan des logements

Vasque en résine blanche posé sur un meuble avec 2 portes.

Miroir au-dessus du plan vasque avec luminaire à led.

Baignoires selon plans

Elles seront blanches en acier émaillé, de longueur de 1,70m à 1,60m et de largeur de 0,70 m selon plan, de marque ROCA série CONTESA ou similaire. Bonde avec vidage automatique, robinet mitigeur de chez PORCHER série OLYOS ou similaire avec porte douchette.

WC

Cuvette et réservoir en porcelaine blanche vitrifiée, série ULYSSE de marque PORCHER ou similaire, à mécanisme silencieux, avec bouton poussoir 3l et 6l pour chasse d'eau et abattant double rigide blanc.

Robinets

Mitigeurs de marque PORCHER série OLYOS ou similaire avec limiteur de débit pour économiser l'eau.

Branchements en attente

Des attentes permettront l'alimentation et l'évacuation d'un lave-vaisselle et/ou d'un lave-linge selon plans (appareils non fournis), situées dans les cuisines, salles d'eau, salles de bains ou WC suivants plans et spécificités techniques.

Ventilation Mécanique Contrôlée

L'air neuf sera pris par des bouches d'entrée d'air implantées en façade des pièces sèches ou dans les coffres des volets roulants, selon réglementation. L'air vicié sera extrait par des bouches d'extraction situées dans les pièces humides.

ÉQUIPEMENT CUISINES ET ÉLECTROMÉBAGER

Les éléments mobiliers amovibles sont vendus au strict prix de revient et inclus dans le prix de l'appartement

Meuble sous évier, avec une cuve inox et un robinet mitigeur. Meubles hauts avec une hotte à recyclage avec éclairage, réfrigérateur table-top pour les T2. Plaque de cuisson électrique vitrocéramique encastrée pour 2 feux pour les 2 pièces et 4 feux à partir du 3 pièces. Emplacement et raccordement en attente pour machine à laver le linge ou la vaisselle.

REVÊTEMENTS DE SOLS

Sols et plinthes des logements

Ils recevront un carrelage en grés émaillé posé sur matériau résilient phonique et insonorisant, dimension 40 x 40 avec plinthes assorties.

Les chambre des T3 recevront un parquet stratifié sur matériau résilient phonique ainsi que le couloir et la salle de bain de l'étage.

Terrasses et Balcons

Balcon avec des dalles en gravillons lavés posées sur plots, localisation selon plans architecte. Terrasses avec lames bois pour les logements en rez-de-jardin.

REVÊTEMENTS MURAUX ET PLAFONDS

Sur les murs de toutes les pièces

- ✓ Pour les T2 : projection de gouttelette blanche finition grain fin,
- ✓ Pour les T3 : peinture blanche finition velours.

Plafonds

- ✓ Pour les T2 : projection de gouttelette blanche finition grain fin,
- ✓ Pour les T3 : peinture blanche finition velours.

Faïences

Cuisine : au-dessus de l'évier le long du mur et sur les deux retours sur 60cm suivant plan, faïence de dimension minimum 20x40.

Salle de Bain : Carreaux de faïences de dimension 20x40 sur toute la hauteur et sur le pourtour de la baignoire ou de la douche.

ÉQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATION

Télévision

Installation collective permettant de recevoir les programmes du réseau terrestre de la TNT.
Prise encastrée RJ45, une dans le séjour et dans une chambre.

Téléphone

Équipement téléphonique permettant le branchement du téléphone sans travaux à l'obtention de l'abonnement.

Conjoncteur téléphonique RJ45 dans le séjour et dans chaque chambre.

Fibre Optique

Les logements seront pré-équipés selon la norme en attente du branchement de l'opérateur et sous condition que le réseau fibre optique desserve la résidence.

Contrôle d'accès

Platine INTRATONE permettant l'ouverture à distance de la porte du hall d'entrée via un système GSM.

La porte extérieure du hall pourra être décondamnée via un digicode.

PARTIES COMMUNES

Hall d'entrée bâtiment A

Il sera traité selon les plans de décoration de l'architecte, qui prévoient un revêtement en toile vinylique et/ou panneaux en stratifié. Miroir décoratif, faux plafond avec éclairage intégré et/ou appliques. Correction acoustique par absorption en murs et/ou plafonds.

Sol en grés cérame avec tapis brosse encastré. Les portes d'accès seront constituées d'un ensemble de portes en aluminium avec une ouverture par ventouse électromagnétique.

Boîtes aux lettres

Situé à l'extérieur de la résidence, l'ensemble des boîtes aux lettres est homologué par La Poste.

Circulations étages bâtiment A

Circulation du RDC : Revêtement de sol en carrelage grés émaillé 40 x 40 avec plinthes assorties.

Circulation de l'étage : Revêtement en moquette BALSAN série EQUINOXE ou similaire avec plinthes bois.

Les murs recevront un revêtement en toile vinylique, couleur au choix de l'architecte. Points lumineux encastrés et/ou en appliques.

ACCÈS – AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Stationnements en sous-sol

Un portail à ouverture commandée situé à l'entrée du parking permet l'accès aux véhicules pour les emplacements numérotés.

Accès à la résidence

Une seule clé permet l'accès au logement et aux locaux communs de la résidence. L'ouverture du hall d'entrée se fait par digicode.

Local poubelles et local vélos

Ils se trouvent en rez-de-chaussée dans le bâtiment ou dans le sous-sol du parking.

Espaces verts

Espaces verts communs engazonnés agrémentés de massifs de plantes et d'arbustes variés avec arrosage intégré par gouttes à gouttes au droit des haies.

Espaces verts privatifs : jardin privatif avec haies intérieures suivant plan espaces verts et grillage simple torsion hauteur 1,20m et maille carrée.

Réseau de goutte à goutte commun alimentant les haies privées.

Eclairage extérieur

L'éclairage des accès piétons au hall d'entrée se fait par des appliques ou des bornes lumineuses ou lampadaires commandés par cellules photo électriques.

NOTA

La présente notice sommaire a pour objectif d'informer sur les caractéristiques générales de la construction projetée. Elle a été établie avant le choix définitif et la mise en œuvre des différents matériaux ou appareils énoncés, donc susceptible de modifications d'ordre technique ou administrative. De ce fait, les normes ainsi que les types de matériaux et d'appareils indiqués ci-après ne constituent qu'un cadre général définissant la qualité du programme de construction.

Les caractéristiques techniques détaillées seront définies dans un descriptif notaire conforme à l'arrêté du 10 Mai 1968 qui vous sera adressé préalablement à la signature de l'acte authentique.

Date :

Signature :